

Les sites Natura 2000 : présentation, échanges, exemples en Pays Midi-Quercy

PETR du Pays Midi-Quercy

Octobre 2016



PLAN DE L'INTERVENTION

Introduction : présentation du Pays Midi-Quercy

- **Présentation de Natura 2000** (données générales)
- **Exemples d'actions réalisées** dans 2 sites Natura 2000 en Pays Midi-Quercy

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural



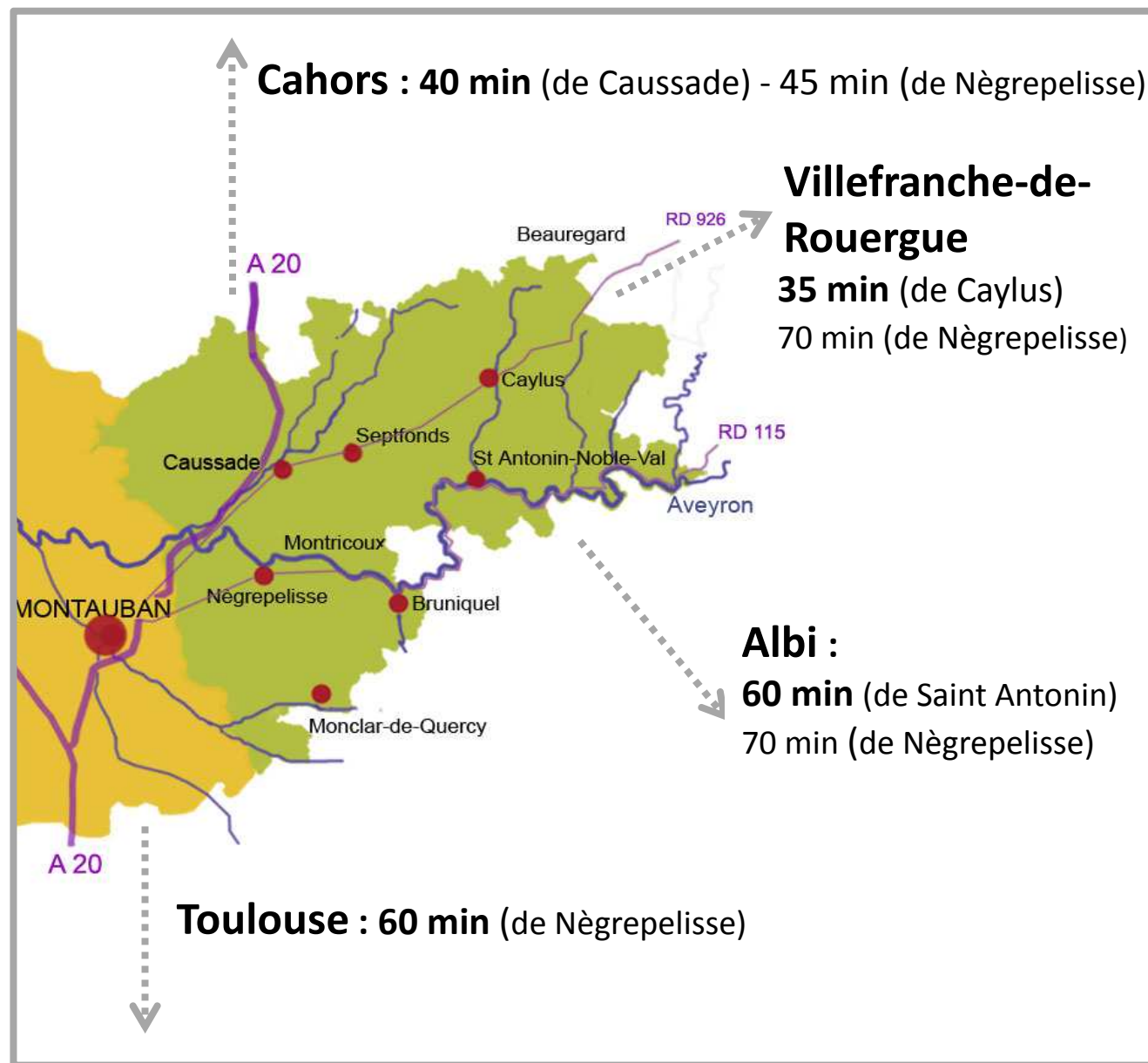
PETR du Pays Midi Quercy

Introduction

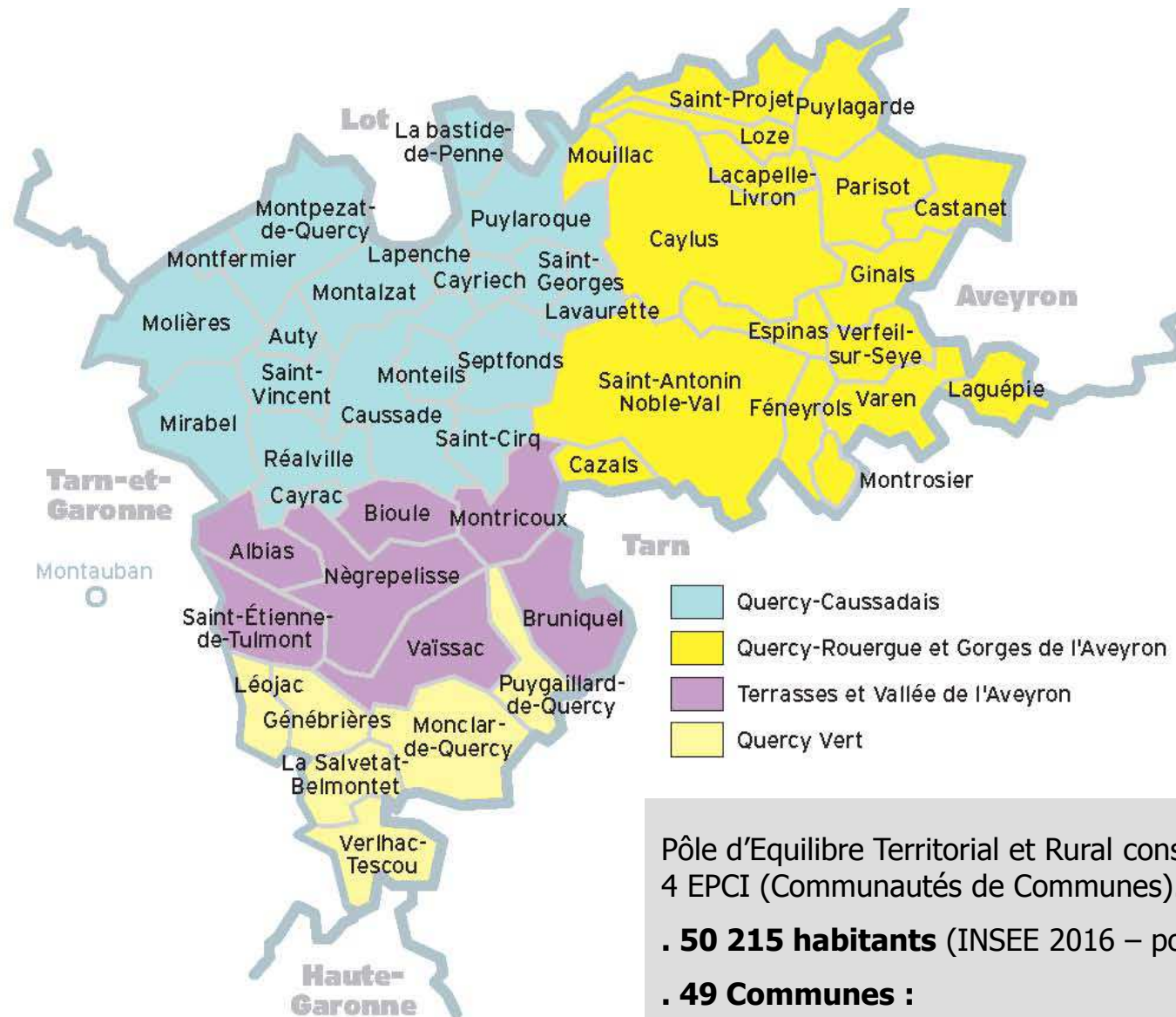
Présentation du Pays Midi-Quercy

Pays Midi-Quercy : situation en Midi-Pyrénées et Tarn-et-Garonne

EN TARN-ET-GARONNE (PARTIE EST)



Pays Midi-Quercy : périmètre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural et des 4 Communautés de communes qui le constituent



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural constitué entre 4 EPCI (Communautés de Communes). Il compte :

- . **50 215 habitants** (INSEE 2016 – pop. 2013)
- . **49 Communes** :
1 dans le Tarn - 48 en Tarn-et-Garonne



Un Pole d'Equilibre Territorial et Rural ????

Succède aux « Pays », **territoire de projets** (1995 et suiv.)
présentant une « cohésion géographique, économique,
culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi »

Etablissement public constitué par accord entre plusieurs
établissements publics de coopération intercommunale, au sein
d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave.

Rôle fédérateur - Projet de territoire (élaboré dans les 12 mois
suivant la mise en place du PETR) qui **définit les conditions du
développement économique, écologique, culturel et social dans le
périmètre du PETR**

Sa mise en œuvre fait l'objet d'une **convention** entre PETR et les
établissements qui le composent ; de **réunions de programmations**
plusieurs fois par an (projets, financements), d'une **réunion annuelle
avec les maires** (conférence des maires) ; et d'un **rapport annuel**

Plus d'infos : Loi MAPTAM (modernisation de l'action publique
territoriale et d'affirmation des métropoles) – 27 janvier 2014 (article 79)





Rôle de mutualisation : le PETR peut mettre en oeuvre des services unifiés avec et pour le compte des EPCI membres ou de communes (ex : service de Conseil en énergie partagée...).

La gouvernance (manière de gérer, d'administrer) :

Un Comité syndical de 41 membres. **Elus** issus des 4 conseils communautaires (organes délibérants des communautés de communes) se réunit environ 5 fois/an

Un Bureau composé du Président (M.MAFFRE Christian), de 3 Vices-Présidents (M.CALMETTES, M.BONHOMME, M.ALBERT) et de 7 autres membres - **Elus**
Se réunit en moyenne 1 fois /mois.





Présentation du PETR (Pole d'Equilibre Territorial Rural) du Pays MQ

La gouvernance (suite)

Le Conseil de développement Territorial

Représente la société civile - réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du PETR

Composition actuelle en Pays MQ : une trentaine de membres

(représentant de diverses associations locales, certains secteurs professionnels, habitants) - évolution en cours : appel à candidature en cours

Rôle consultatif : est consulté pour avis et associé à l'élaboration et la mise en oeuvre du Projet de territoire

Échange d'idées, propositions, saisine ou invitation des élus à réfléchir sur des projets d'intérêt général pour le Pays en cohérence avec le projet de territoire validé fin 2015

*Ex. thématique eau (brochure, récupération eau de pluie)
participation coopérative énergies renouvelable (en projet)
réflexion sur l'offre de soin en milieu rural*



L'équipe du PETR : 19 pers (16 équivalent temps plein)

Organigramme – 2014 (quelques évolutions depuis, en 2016)



Philippe Darbois

Directeur
Coordonne la mise en œuvre de la
Convention Territoriale du PMQ et le
programme LEADER



Sarah Bonnet
Coordinatrice PLIE du
Pays Midi-Quercy



Bertille Daniel
Chargée de mission
Urbanisme - environnement



Jihan Ghiati-Chardon
Chef de Projet Culture



Marianne Busser
Chargée de mission
LEADER-Tourisme



Ilen Birlinger
Chargée de mission
aménagement climat territorial



Damien Alonso
Conseiller en énergie
partagé (CEP)



Céline Lagarde
Chargée de mission
Circuits courts de proximité



Corinne Trevisan
Chargée de
communication



Marie-Christine Noailles
Gestionnaire LEADER du
Pays Midi-Quercy



Muriel Stroh
Comptable - Secrétaire
de direction



Céline Aznar
Secrétaire - Assistante
des Chargés de mission
et du PLIE



Sandrine Pradier
Chef de projet Inventaire
du patrimoine bâti et
habitat



Alexia Aleyrangués
Chargée de mission
Inventaire du patrimoine
bâti



Carole Stadnicki-Leroy
Chargée de mission
Inventaire du patrimoine
bâti



Sandrine Rueffy
Chargée de mission
Inventaire du patrimoine
bâti



Mai 2014

1-

Présentation de Natura 2000 :

données générales

➤ Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la **qualité, la rareté** ou la **fragilité** des **espèces** animales, végétales et de leurs **habitats** naturels.

Les espèces et habitats concernés, listés dans plusieurs Directives européennes, sont dits d'« **intérêt communautaire** » (**IC**)

Exemples d'habitat d'IC:

Grottes non exploitées par le tourisme



Certaines falaises calcaires



Exemples d'espèces d'IC :

Cordulie à corps fin (libellule)



Grand Rhinolophe (chauve-souris)



Source illustrations : ADASEA 82 - CREN MP - JL LAMBERT (ONEMA)

➤ Quels sont les objectifs de ce réseau ?

→ Préserver la diversité biologique

→ Mettre en valeur le patrimoine naturel des territoires

et notamment :

assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable,

des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire qui ont conduit à la désignation des sites Natura 2000

... en tenant compte des activités économiques, sociales et culturelles.

**Ce réseau est constitué de 2 types de zones,
issues de 2 directives européennes :**

- **Zones de protection spéciale (ZPS)** désignées au titre de la directive « **Oiseaux** » (directive CEE du 2 avril **1979**)
- **Zones spéciales de conservation (ZSC)** désignées par les États membres de l'UE en application de la directive « **Habitats, faune, flore** » (directive CEE du 21 mai **1992**)

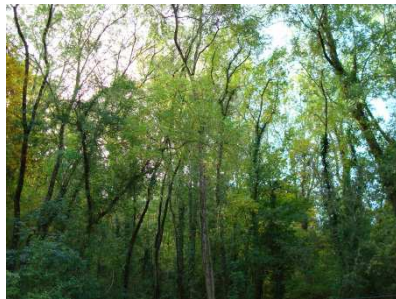
→ exemples en Midi-Quercy

Une Zone Spéciales de Conservation

→ Site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

6 Communes dont : St Antonin NV, Cazals, Bruniquel, Puycelsi, Penne, Laroque – Périmètre sur 11 660 hectares

16 espèces animales et 11 habitats d'intérêt communautaire dont :



Forêt de bas de pente à frênes et tilleuls

Forêt de chêne vert



Pelouse pionnière sur dalles rocheuses

Prairie maigre de fauche



le Petit Rhinolophe



le Grand Rhinolophe



le Rhinolophe euryale



le Petit Murin



le Grand Murin



la Cordule splendide



la Cordule à corps fin



l'Escale chinée



le Lucane cerf-volant



le Grand capricorne



l'Ecrevisse à pattes blanches

Une Zone de Protection Spéciale

→ Site « Forêt de Grésigne et environs »

19 Communes (4 en Tarn-et-Garonne, 15 dans le Tarn) dont : Bruniquel, Cazals, St Antonin Noble-Val, Penne, Larroque, Puycelsi...

21 701 hectares

12 espèces
d'oiseaux

d'intérêt
communautaire

dont :

Pic Mar



Milan noir



Pie-grièche
écorcheur



Faucon
pèlerin



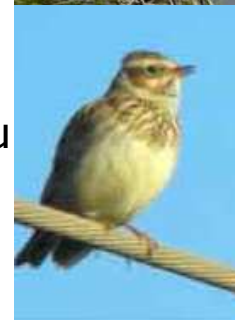
Circaète
Jean-le-Blanc



Busard
Saint-Martin



Alouette lulu



Engoulevent d'Europe



➤ Quel est le nombre de sites Natura 2000...

en Europe ?

en France ?



en région occitanie ?

en Pays Midi-Quercy ?

!!

En Europe :

27 308

28 Pays

18,4 % de la surface de l'Union Européenne

La majorité : ZSC (22 594) / ZPS (5 491)

2960 sites marins

En France :

1967

1 758 sites terrestres, 13 217

Communes + **de 12,6 %** de la surface de la France - 6,9 millions d'hectares

209 sites en mer (41 457 km²) Plus de la moitié des communes littorales ont au moins 5 % de leur superficie concernée par un site

Source s: CE 2014 – MEEM

En région Occitanie (Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon) :

215 env.

approximativement (19,3 % LR – 8,5 % MP)

En Pays Midi-Quercy :

5

sites

5 SITES NATURA 2000 EN PARTIE EST DU DEPARTEMENT

4 sites dépassent ce périmètre (2 à 4 départements sont alors concernés)

Serres de Labastide-de-Penne et de Belfort du Quercy - FR7300919

Forêt de Grésigne et environs - FR 7312011
Son périmètre recouvre celui du site des Gorges de l'Aveyron (et le dépasse)

Causse de Gaussou et sites proches FR 7300953

Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère FR 73000952

Vallée du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, et l'Agout et du Gijou - FR 7301631

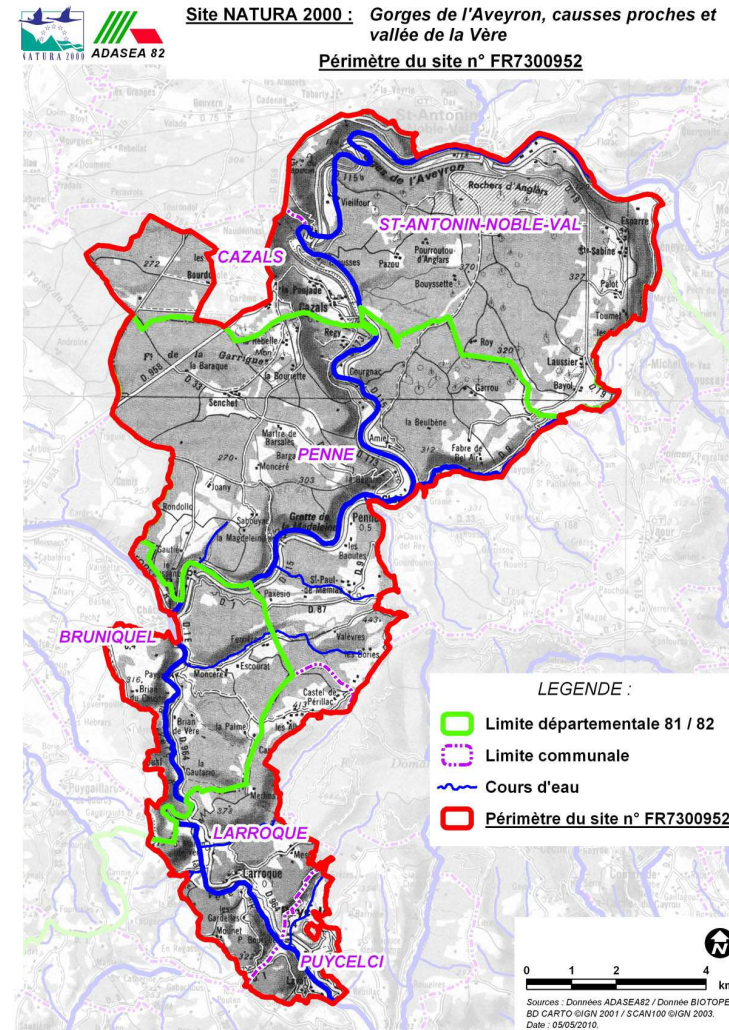
Source fond de carte : DREAL Midi-Pyrénées, MIPYGéo, Site Internet : cartographie dynamique : réseau Natura 2000

Textes encadrés et rivière : ajouts réalisés par le Pays M.Q. - 4 sites directive « Habitats, faune, flore » et site 1 Directive « Oiseaux »

Présentation du site

Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère (ZSC)

- 11 660 hectares
 - 11 habitats d'intérêt communautaire
 - 16 espèces animales d'intérêt communautaire
 - 6 communes sur 2 départements :
- ✓ St Antonin Noble-Val, Bruniquel, Cazals, dans le Tarn-et-Garonne
 - ✓ Penne, Larroque, Puycelci dans le Tarn



Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »



Exemples d'habitats d'IC : formations à genévriers sur landes ou pelouses calcaires, falaises calcaire avec végétation adaptée, forêts de chênes verts...

Exemples d'espèces d'IC. : Minioptères Schreibers, Petit Murin, Barbastelle, Lucarne cerf-volant, Grand Capricorne, Cordulie splendide / à corps fin...

Présentation du site

Causse de Gaussou et sites proches (ZSC)

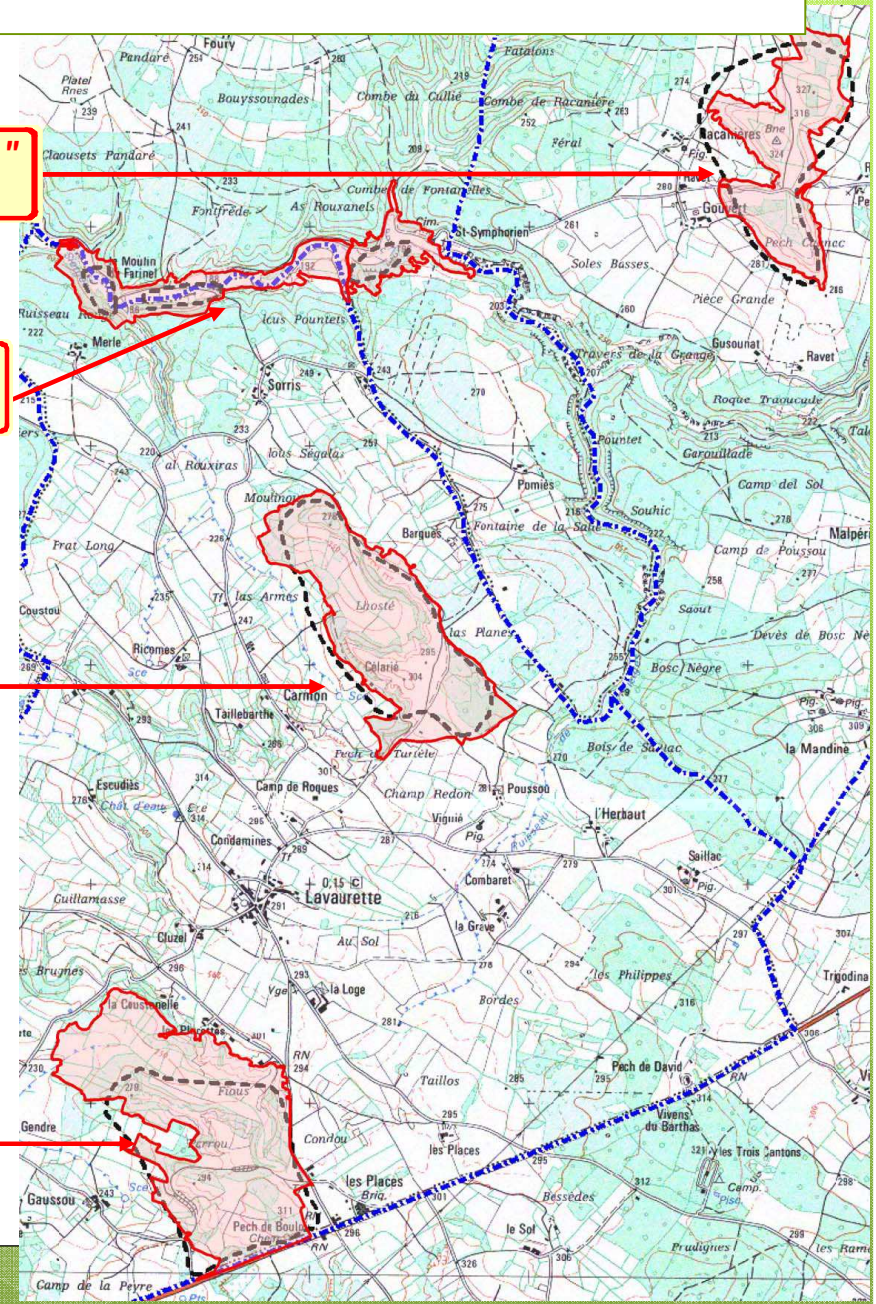
- 198,33 hectares
- 4 habitats d'intérêt communautaire
- 4 espèces animales d'intérêt communautaire
- 3 communes (pour partie):
Lavaurette,
Caylus,
Puylaroque

"RACANIERES"
35,80 ha

"ST-SYMPHORIEN"
30,60 ha

"CELARIE"
56,19 ha

"GAUSSOU"
75,74 ha



0 0,5 1 2
Kilomètres

Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site « Causse de Gaussou et sites proches »



le Petit Rhinolophe



le Grand Rhinolophe

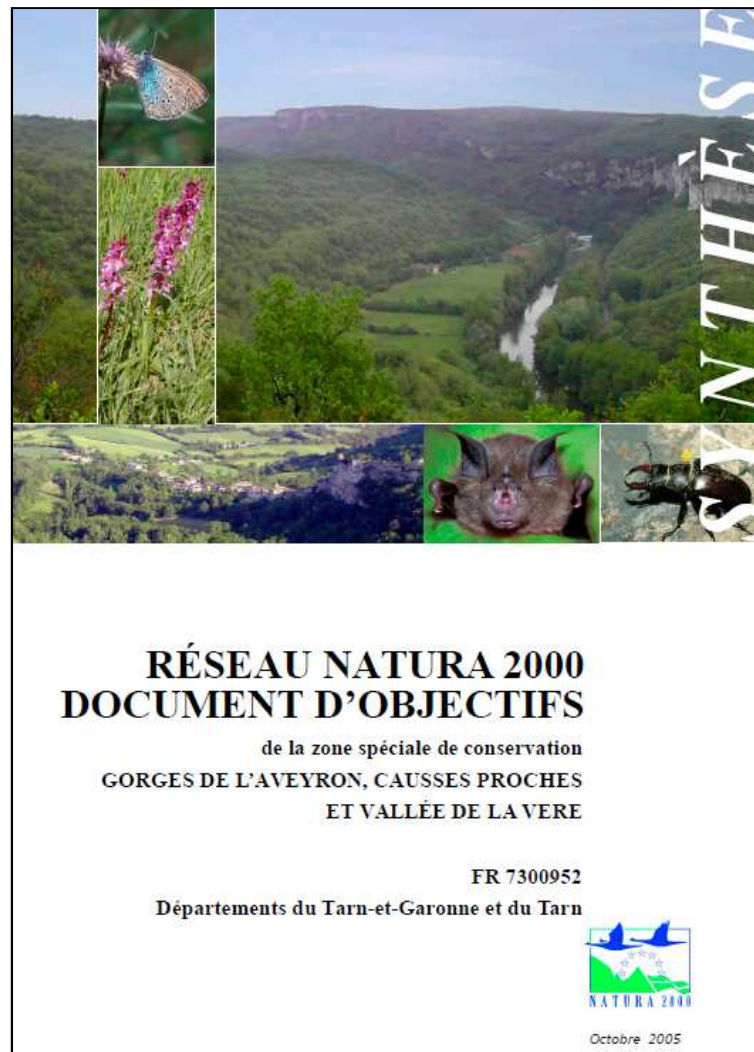


Habitats d'IC : pelouses sèches calcaires ouvertes et faciès d'embuissonnement, landes à genévrier commun sur pelouses calcaires, forêts de chênes verts, prairie maigre de fauche de basse altitude

Espèces d'IC : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Damier de la Succise, Ecrevisse à pattes blanches

DOCOB

- Qu'est-ce qu'un Document d'objectifs ?



Document d'objectifs :

Document de référence, d'orientation et de gestion

- ... **établi pour chaque site** (un site = un DOCOB)
- ... **élaboré par un comité de pilotage***
- ... **avec l'appui de structures techniques** (des opérateurs) composés de spécialistes : naturalistes, experts agricoles...
- ... **afin de préserver ou de restaurer les espèces et les habitats naturels d'intérêt communautaire**

(*) définition : comité de pilotage

Document d'objectifs (DOCOB) :

Il contient notamment :

- **une présentation du site**
- **un état des lieux** (écologique, économique, social)
- **des orientations et un programme d'actions :**
actions de gestion, mesures recommandées...

c'est un cadre de référence pour définir et réaliser des projets et actions dans ce site,

en vue d'atteindre les objectifs fixés

(conservation des habitats et des espèces qui ont conduit à la désignation du site Natura 2000)

En France : près de 2000 DOCOB élaborés ; 275 en cours d'élaboration, 82 non débutés (source : Ministère, MEEM)

2 -

Exemples d'actions réalisées dans 2 sites
Natura 2000 en Pays Midi-Quercy
et cadre de l'animation de ces deux sites

« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

« Causse de Gaussou et sites proches »

Cadre général de l'animation

Maître d'ouvrage

De 2008 à mai 2016 : Pays Midi-Quercy

Président : M. MAFFRE, Président du PETR du Pays Midi-Quercy

Depuis le 1^{er} juin 2016 : DDT 82

Direction Départementale des Territoires 82 (Etat)

L'animation de ces 2 DOCOB pour les 3 années à venir est en cours de préparation, elle devrait débuter dans le courant du mois d'octobre 2016




MISSIONS PRINCIPALES (d'une manière générale - mission d'animation) :

- mise en œuvre des contractualisations
- mise en œuvre des actions non contractuelles proposées dans les DOCOB
- amélioration des connaissances et des suivis scientifiques
- actions de communication, de sensibilisation et d'information
- suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs
- gestion administrative, financière et animation de la gouvernance des sites
- assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- soutien à l'articulation de Natura avec les autres politiques publiques

Cadre général de l'animation Prestations - Concertation

Une animation reposant notamment sur des prestations externes

Depuis 2008, le Pays Midi-Quercy a choisi de faire appel à des prestataires pour l'animation de ces sites, qui sont intervenus sous la forme d'un groupement. **OPÉRATEURS :**

-  **CPIE QUERCY-GARONNE** : mandataire, actions de communication, sensibilisation
-  **CHAMBRE D'AGRICULTURE 81** : actions agricoles notamment contractualisations dans les parties tarnaises et, depuis 2013, dans les parties tarn-et-garonnaise des sites. De 2008 à 2012 : les prestations ont été assurées, dans le département 82, par l'ADASEA.
-  **CEN MIDI-PYRÉNÉES** : suivis scientifiques, en particulier des chauves-souris.

Partenaires techniques et modalités de concertation

UN COMITÉ DE PILOTAGE PAR SITE NATURA 2000

La composition des membres est fixée par arrêté du Préfet. Les comités de pilotage comptent à ce jour 89 membres (au total) représentant notamment : l'Etat et ses établissements publics les collectivités et leurs établissements publics - les organismes consulaires, professionnels et représentants de propriétaires - des organismes œuvrant dans divers domaines : pêche, chasse, sport, tourisme, préservation du patrimoine naturel, environnement.

Fréquence des réunions : une fois par an au moins (réunion commune aux 2 sites).

LE COMITÉ SYNDICAL DU PAYS MIDI-QUERCY

41 membres – Délibère chaque année sur les programmes prévisionnels de l'animation des DOCOB, sur le montant des dépenses prévisionnelles, sur les candidatures du Pays Midi-Quercy à la maîtrise d'ouvrage de l'animation de ces sites ; est informé de l'avancement de l'animation, aux étapes clés.

L'ÉTAT

Il apporte au PETR, en fonction de ses moyens, une assistance technique et administrative pour l'animation de ces DOCOB, dans divers domaines.

Période

2008 - 2016

Source : PETR Pays Midi-Quercy en collaboration avec plusieurs structures, **Fiche de présentation d'opération : animation de deux DOCOB de sites Natura 2000 (2008-2014)**, 2015.

Cadre général de l'animation Prestations - Concertation

Budget de l'animation des sites et partenaires financiers

Dépenses réalisées (2008-2014)

- Montant total des dépenses réalisées : 212 277 € TTC
- Montant des dépenses réalisées en moyenne, par animation : 30 325 € TTC

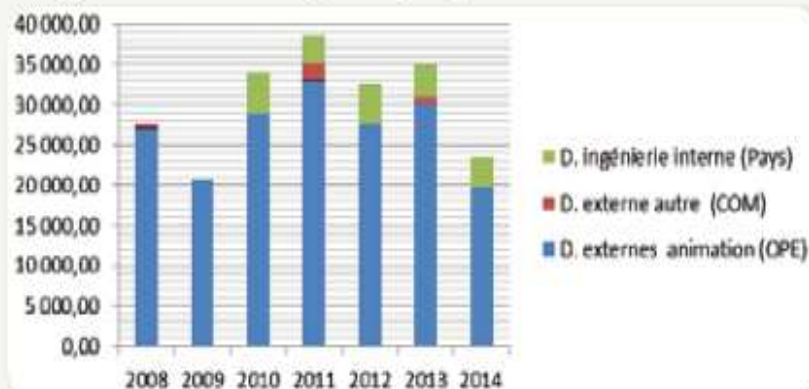
Durée de l'animation	Années concernées
12 mois - à 4 reprises	De 2010 à 2013
< 12 mois - à 3 reprises	2008 (4 mois) - 2009 (10 mois) - 2014 (8 mois)

- Montant moyen des dépenses pour 12 mois d'animation : 35 081 € TTC
- Montant moyen des dépenses pour une période < 12 mois : 23 985 € TTC

Les variations dans les durées d'animation sont principalement dues au contexte financier ou territorial.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES :

- prestations d'animation des DOCOB par les opérateurs techniques (88 %)
- prestations externes de communication (2 %) : impressions, éditions
- ingénierie interne du Pays : temps agent (10 %)



L'animation de ces DOCOB a été financée à hauteur de 90 % des dépenses éligibles, conformément au contenu des diverses conventions cadre signées entre le Pays Midi-Quercy et l'Etat (DDT 82).

Cofinanceurs : Etat (MEDDE / MEEDDAT) - Union européenne (FEADER)

Source : Dossiers de demande de solde pour l'animation des DOCOB, 2008 à 2014.

Source : PETR Pays Midi-Quercy en collaboration avec plusieurs structures, **Fiche de présentation d'opération : animation de deux DOCOB de sites Natura 2000 (2008-2014)**, 2015.

➤ Quelques exemples d'actions réalisées

Contrats, chartes - Volet « agricole » 2008-2014

Deux principaux outils de gestion

Contrat agricole

Conclu entre l'Etat et un exploitant agricole, pour 5 ans, renouvelable. Donne lieu à des engagements (mesures de gestion) et à une rémunération compensatoire. Contrat basé sur une démarche volontaire.

Charte Natura 2000

Outil d'adhésion aux objectifs de préservation du site, basé sur le volontariat. Des engagements qui ne sont pas rémunérés. Avantage fiscal : exonération de la TF PNB possible.

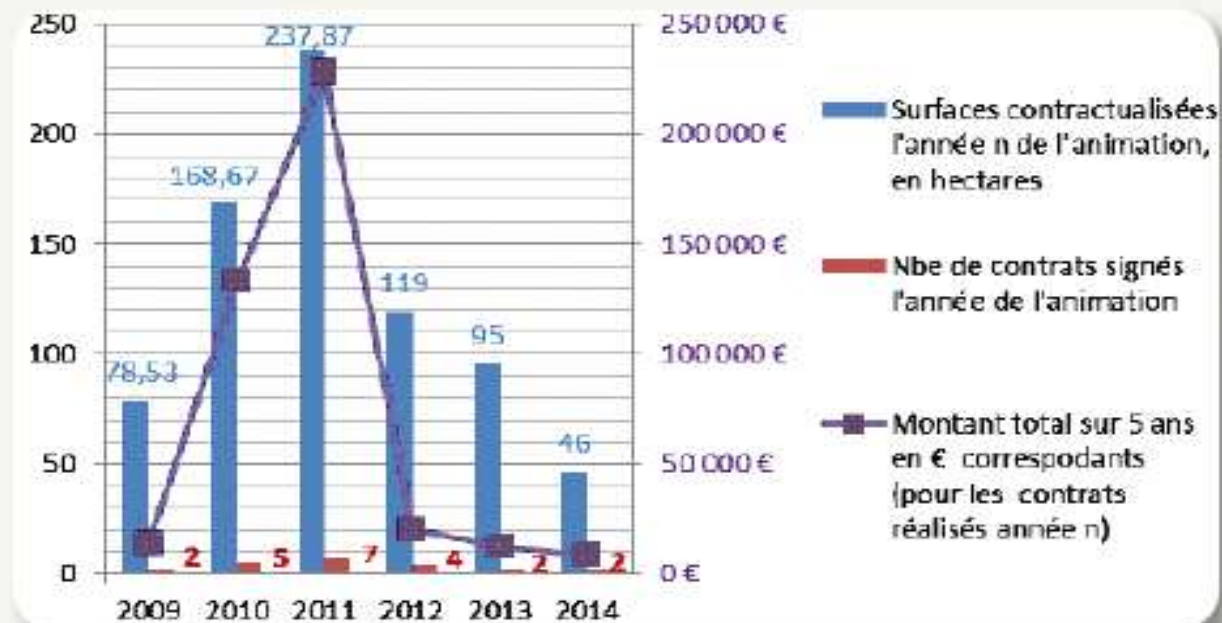
Les divers outils mobilisables ont été présentés aux exploitants agricoles, à des propriétaires non agriculteurs et aux communes concernées au début de l'animation des sites sous la maîtrise d'ouvrage du Pays : une réunion dans chaque site en 2008. Une autre réunion en 2009, pour les exploitants agricoles, dans le site des Gorges de l'Aveyron. Les années suivantes, l'information a été diffusée via des contacts directs entre les exploitants agricoles et l'ADASEA ou la chambre d'agriculture, les bulletins d'informations, le site Internet du Pays et, plus indirectement, lors de certaines animations sur Natura 2000, en présence d'exploitants agricoles.

Contrats, chartes - Volet « agricole »

Site des Gorges de l'Aveyron : contrats agricoles

20 BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS ENTRE 2009 ET 2014, AVEC DES RENOUVELLEMENTS

Sur cette période d'animation (sous la maîtrise d'ouvrage du Pays Midi-Quercy), le nombre de bénéficiaires de contrats est légèrement inférieur au nombre de bénéficiaires de contrats sur la période 2004-2008 (22). Des surfaces contractualisées avec de fortes variations, en diminution depuis 2011. Les montants financiers mobilisés par les contrats ont été également moindres en 2009-2014 (415 302 €) par rapport à la période précédente 2004-2008 (571 508 €).



Source :
D'après les
Rapports
d'activités de
l'animation
des DOCOB, de
2009 à 2014.

EN 2015 : 16 CONTRATS EN COURS, REPRESENTANT UNE SURFACE TOTALE DE 756 HECTARES

- Pour l'animation 2015 (jusqu'en mai 2016) : 6 contrats prévisionnels
- Pour l'animation 2016 : pas de contrat prévisionnel identifié à ce jour.

Source : PETR
Pays Midi-Quercy
en collaboration
avec plusieurs
structures, **Fiche
de présentation
d'opération :
animation de
deux DOCOB de
sites Natura
2000 (2008-
2014), 2015.**

Les contrats

Natura 2000

Témoignages :

paroles de signataires de contrats



« Je suis paysan éleveur depuis 30 ans sur le plateau d'Anglars, à Saint Antonin-Noble-Val. Ma compagne et moi menons une troupe de 225 brebis Causse du Lot sur 280 ha de parcours, en Agriculture Biologique et nous vendons en direct notre viande d'agneau sur les marchés.

Nous avons renouvelé notre contrat Natura 2000 en 2013 sur 60 ha. Ce contrat nous a permis d'établir un diagnostic éco-pastoral et donc de mieux connaître le potentiel de notre ferme au niveau fourrager et richesse du milieu naturel. Un tableau 'gestion pastorale' établit les rotations de nos parcs pour nous permettre de les gérer en préservant au mieux les pelouses sèches.

Plus que jamais, l'Agriculture Biologique et les aides Natura 2000 permettent de maintenir et valoriser les élevages extensifs comme le nôtre, dans le respect de notre environnement. En effet, notre très faible nombre de brebis à l'hectare, lié aux sols très maigres du causse ne nous permet pas de bénéficier de l'ensemble des aides pour l'élevage, alors que ce mode pastoral est le seul qui puisse exister sur les parcours du Causse. Cette reconnaissance est primordiale quand tout le monde s'accorde à dire que l'élevage sans aide spécifique ne peut subsister. »

Pascal PICILI,
Saint Antonin-Noble-Val

Les contrats Natura 2000

Témoignages : paroles de signataires de contrats



Source : SM Pays Midi-Quercy, CPIE MQ, ADASEA,
Chambre d'agriculture 81, CREN MP, Bulletin d'information
Natura 2000 2011

Natura 2000, un partenariat technique et « éco-nomique » pour l'agriculture

« **V**ivant dans un environnement préservé mais fragile, je pratique une agriculture respectueuse des ressources naturelles, en particulier sur le site du Causse de Gaussou où j'ai pris en fermage des parcours récemment.

Le contrat Natura 2000 me permet de formaliser des techniques de pâturage extensif que je réalisais déjà (rotation du troupeau sur chaque parc en tenant compte de la ressource fourragère) et de les mettre en adéquation avec les objectifs de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Avec l'appui de l'ADASEA, j'ai défini un plan de gestion pastorale et un programme de travaux sur 5 ans pour ouvrir un milieu qui s'était fermé suite à quarante années d'abandon. Au vu de l'ampleur des travaux à réaliser, l'accompagnement financier est à la fois utile et nécessaire pour tenir les objectifs du contrat et ainsi restaurer la diversité biologique de ce causse. »

Nils Passedat,
éleveur ovin à Lavaurette

Suivis scientifiques et techniques (2008-2014)

Il s'agit principalement de suivis de population de chauves-souris dans 8 grottes relatives au site des Gorges de l'Aveyron, site d'importance majeure pour les chauves-souris, à une échelle régionale.

Des suivis de la fréquentation humaine dans certaines grottes ont également été effectués ainsi qu'une veille sur les éventuels problèmes ou mesures correctives à adopter. Les suivis scientifiques réalisés dans les grottes sont soumis à l'accord des propriétaires et dans un cas (grotte du Figuier) à une autorisation préfectorale d'accès (cf. Arrêté de protection de Biotope).

Suivis de la population de chauves-souris

SUIVIS DE TRANSIT AUTOMNAL, REGROUPEMENTS (SWARMING) – 5 GROTTES

- Bruniquel (Pierre plantée) : animations 2014 -2013-2011
- Penne (Senchet) : animations 2014 et 2013
- Figuier, Bernadou : animation 2013
- Mazuc (en remplacement Dame Blanche) : animations 2011 et 2010

SUIVIS DE GROTTES D'HIBERNATION (SUIVIS HIVERNAUX) – 9 GROTTES

- 6 grottes ou ensemble de grottes dans 4 communes : Penne (Senchet, Cloches, Pyramide), Bruniquel (Barthasses), Cazals (Bernadou), Saint Antonin (Castagnerette) : animations de 2011 à 2014 (soit 4)
- Grottes de la Dame Blanche et Tannerie : animation 2013
- Grotte Pierre plantée (Mayrières inférieures) : animation 2012 et 2013

SUIVIS DE MISE BAS DANS DES CAVITES IMPORTANTES – 2 GROTTES

- Grotte du Capucin : animations 2014-2013-2012
- Grotte du Figuier : animation 2014-2012-2011

Actions favorisant la diffusion d'informations, la réalisation de suivis

CONCERTATION CONCERNANT LA GROTTE DU CAPUCIN (SITE DES GORGES DE L'AVEYRON) : ANIMATIONS DE 2009 A 2011. Des entretiens avec les propriétaires et des réunions ont favorisé le dialogue entre divers acteurs (propriétaires de grotte, CEN, ONCFS, commune, Pays, CPIE). Les réunions ont permis d'échanger sur des scénarios de gestion et sur les suivis scientifiques (suivis en lien avec l'information des propriétaires).

RECHERCHES DE PROPRIETAIRES EFFECTUEE DANS 3 GROTTES : Pour 2 grottes à Bruniquel et une grotte à Cazals (animation 2011).

RECENSEMENT D'UTILISATEURS : Pour une grotte, à Saint Antonin (animation 2009)

Source : PETR Pays Midi-Quercy en collaboration avec plusieurs structures, **Fiche de présentation d'opération : animation de deux DOCOB de sites Natura 2000 (2008-2014)**, 2015.



© CEN MP - F. Schwaab

Petits Rhinolophes



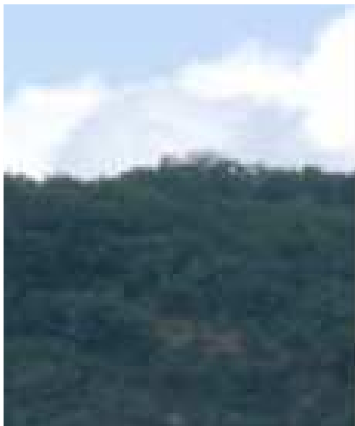
© CEN MP - F. Neri

Essaim de Minioptères de Schreibers en hibernation - Janvier 2014



© CEN Midi-Pyrénées

Dispositif d'interception sur un site de « swarming » avec une nasse (harp trap)



Des suivis de la fréquentation humaine (éco-compteur)

Grotte Pierre plantée (Bruniquel) : animations de 2011 à 2014 (soit 4)

D'autres suivis scientifiques réalisés ponctuellement

Inventaire complémentaire et suivi du Damier de la Succise (Saint Antonin) : animation 2014. Un enjeu à développer / poursuivre la connaissance de cette espèce. Un suivi (hors 323-A) présenté par Nature MP : la Magicienne dentelée.

Animation 2015 des DOCOB de ces sites : actions prévues

Réaliser le suivi de grottes d'hibernation, l'élaboration de cartographies correspondantes, d'un bilan annuel et le programme prévisionnel des animations 2016 et 2017 sur cette thématique.

Actions de communication et de sensibilisation (2008-2014) :

Ces actions concernent des actions communes aux deux sites, telles que le bulletin d'information, deux brochures sur les chauves-souris et des animations, organisées par exemple dans le cadre des journées nature Midi-Pyrénées. De plus, des actions ont été développées spécifiquement dans le site des Gorges de l'Aveyron, compte-tenu des multiples enjeux liés à ce site, de son attractivité et des diverses activités de pleine nature qui s'y déroulent.



Documents thématiques communs aux deux sites Natura 2000

UN BULLETIN D'INFORMATION (5 éditions depuis 2008). Diffusé en format papier (2000 ex. généralement) et électronique.

DEUX BROCHURES SUR LES CHAUVES-SOURIS :

- « Cohabiter avec les chauves-souris » (2009) - 3000 ex
 - « Des falaises, des gîtes pour les chauves-souris » (2009) - 3000 ex
- Diffusées en format papier et électronique.

Documents thématiques dans le site des Gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la vallée de la Vère

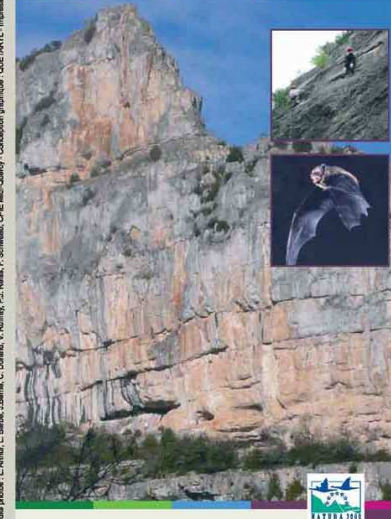
UNE EXPOSITION PRÉSENTANT CE SITE (2009) : ESPÈCES, HABITATS, EXEMPLES DE PRATIQUES RESPECTUEUSES : 7 panneaux - 2 m de haut - Affiche de présentation de l'exposition (300 ex.) - Diffusion gratuite, sur demande. Gestion des prêts et communication par le PETR dans les bulletins d'informations ou lors d'animations.

UNE FICHE TECHNIQUE POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS (2014)

Fiche à vocation informative et pédagogique. Diffusée en format électronique principalement, et en format papier dans les communes et EPCI situés dans le périmètre de ce site.

Source : PETR Pays Midi-Quercy en collaboration avec plusieurs structures, **Fiche de présentation d'opération : animation de deux DOCOB de sites Natura 2000 (2008-2014), 2015.**

Les falaises, des gîtes pour les chauves-souris



Réseau Natura 2000, site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

Fiche Technique

MEMO

QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

Un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels, définis dans la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » du 21 mai 1992 et dans la directive « Oiseaux » du 31 novembre 2009.

LE SITE NATURA 2000 « GORGES DE L'AVEYRON, CAUSSES PROCHES ET VALLÉE DE LA VÈRE »

Ce site est une Zone Spéciale de Conservation (ZSC), retenue pour la qualité et l'intérêt de son patrimoine naturel, notamment pour la présence de 11 habitats et de 16 espèces d'intérêt communautaire.

6 communes concernées : Bruniquel, Cazals et Saint-Antonin-Noble-Val (en Tam-et-Garonne), Lamagère, Penne et Peyrolles (dans le Tarn).

11 600 hectares traversés par des corridors écologiques particuliers, dont la rivière Aveyron et ses affluents.

De nombreuses espèces remarquables profitent d'une mosaïque de milieux naturels, tels que les prés secs et les oliviers, prés à humide en fond de vallée.



JE SUIS ORGANISATEUR DE MANIFESTATIONS : JE M'INFORME SUR LE CADRE LEGAL, POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ

En fonction du type de manifestation (avec ou sans classement, motorisée ou non, selon le nombre de participants...), l'organisateur doit effectuer une déclaration ou une demande d'autorisation auprès de la préfecture concernée.

CERTAINES ACTIVITÉS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN FORMULAIRE D'ÉVALUATION, EN PLUS DES DOSSIERS HABITUELS DE DÉCLARATION OU DE DEMANDE D'AUTORISATION PRÉFECTORALE

Le « Formulaire d'Évaluation d'Incidents » permet d'évaluer rapidement si la manifestation est susceptible, ou non, de détériorer, de dégrader ou de perturber l'existence des espèces et des milieux naturels qui ont justifié la désignation de ce site Natura 2000.

CE FORMULAIRE EST À TÉLÉCHARGER ET À REMPLIR À L'AVANCE. POUR Y ACCÉDER, LES LIES INTERNET SUIVANTS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS :

Tam-et-Garonne : www.tam-et-garonne.gouv.fr
Politiques publiques > Environnement - Biodiversité > Evaluation incidents Natura 2000

Tarn : www.tarn.gouv.fr > www.tarn.gouv.fr/natura2000-4075.html
Services de l'État > Cohésion sociale > Pôle de cohésion sociale > Développement de la vie associative et des pratiques sportives > Sport > La réglementation de sport - Natura 2000

LES MANIFESTATIONS CONCERNÉES PAR CE DISPOSITIF SONT DÉFINIES PAR :

- une liste nationale d'activités (article R414-19 du code de l'environnement) applicable sur tout le territoire,
- des listes locales arrêtées par le Préfet de département qui complètent la liste nationale. Pour consulter l'annexe préfectorale dans le département de votre manifestation (en Tam-et-Garonne ou dans le Tarn) : www.developpement-durable.tarn.gouv.fr/Les-Bases-locales.html

SITE NATURA 2000 : « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

JUN EVENEMENT JURA 2000

Projet financé par le CSDN-CCAD, le SEPAM, le Pays Midi-Quercy, l'Association des Amis de la Grotte Pierre plantée, le CSDN, l'ONCFS et le CTE, la Fédération de Divers, Quercy Grotte et le CD 02 PPMc. Crédits photos : L. Arnaud, L. Barthe, J. Barthe, C. Durand, V. Pottier, P.J. Renaud, F. Stenwick, CPE Midi-Quercy - Conception graphique : CHEZ TANY - Impression : GEMPEC 2001 - Papier recyclé, imprimé en France.

Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » (2010)

L'élaboration de cette charte a donné lieu à une démarche de concertation importante menée sur près d'un an et demi. Elle a permis d'inviter un public très divers, dans le cadre de réunions, de groupes de travail...



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ÉLABORÉS :

- La charte (28 pages - 500 ex.)
- La présentation de la charte (8 pages, 16 000 ex.)
- Une affiche (200 ex)
- Un autocollant « J'ai signé » la charte (200 ex.)

Diffusion chaque année d'informations dans la Newsletter du Pays, l'Eco du CPIE, des journaux locaux (article de presse), des sites Internet ...

A ce jour, cette charte compte 73 signataires. Des actions d'information et de sensibilisation ont été organisées pour les signataires : sensibilisation sur les habitats, les espèces, messages à diffuser auprès du public.... En moyenne : une action par an (réunion, balade pédagogique). Cette charte fait l'objet d'actions d'animation depuis son élaboration, toutefois de façon de moins en moins importante (difficulté à mobiliser les signataires actuels, un enjeu à renouveler les signataires et à faire vivre cette charte dans le temps).

Préservez un territoire d'exception...



Une charte de bonnes pratiques

Midi-Quercy



avec les acteurs du tourisme



pour la préservation des gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la vallée de la Vère



Réseau Natura 2000, site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »



Source : PETR Pays Midi-Quercy en collaboration avec plusieurs structures, **Fiche de présentation d'opération : animation de deux DOCOB de sites Natura 2000 (2008-2014)**, 2015.



Grand prix Natura 2000 - 2012

Cette charte bénéficie d'une reconnaissance nationale :

LE « GRAND PRIX NATURA 2000 » - 2012 a été décerné au Président du comité de pilotage de ce site par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Parmi les 73 signataires de cette charte :

- Des collectivités et des Communautés de Communes :

les communes de Bruniquel, Cazals, Penne, Puycelsi, St Antonin, CC TVA et QRGA, Syndicat Mixte PMQ , SM rivière Cérrou Vère

- Des comités départementaux, fédérations, association sportives :

ADT 82, APPMA St Antonin, CD CK82, CDCO 81 et 82, CDRP 81, CDRP 82, CD Spéléo 82, CDT 81, FFME 82, Fédération Chasse 82, Fédération de Pêche 82, Club Méga Kayak de Nègrepelisse, Quercy Grimpe...

- Des prestataires d'activités de pleine nature :

Canoë-kayak : Evasion, Kaïman, Les pieds dans l'eau, Variation
Guide naturaliste : S. Guitard
Randonnée équestre : P. Massotte

- Des offices de tourisme et syndicats d'initiative :

-Bruniquel, Caussade, Caylus, Espinas, Saint-Antonin, Montpezat,

-Des associations départementales et locales :

ADASEA 82, AFP, Amis Grésignols, APAT, CPIE Midi-Quercy et Pays Tarnais, Fontbonne Espace Nature, France Nature Environnement 82, LPO 81, Nature vivante...

- Des structures touristiques d'hébergement :

Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes

etc .

Animations thématiques - Actions principales : information et sensibilisation pour divers publics – Exemples principaux :

GRAND PUBLIC

- Balades pédagogiques dans les 2 sites (en 2013 - 2012- 2011)
- Nuits européennes de la chauve-souris : 2 (2013 -2014) - 60 pers. (total des 2)
- Opérations de nettoyage de la rivière Aveyron et ses abords : 2 (2013 -2014) avec contribution du pays - 140 pers. au total (60 à 80 pers. par an)



Découverte du sentier d'interprétation du Roc d'Anglars Saint-Antonin-Noble-Val - 6 juin 2013



Découverte du Sentier de la loutre Saint-Antonin-Noble-Val - 12 juin 2013



Opération de nettoyage sur l'Aveyron et dans les Gorges - Saint Antonin et Cazals 5 octobre 2013

PUBLIC JEUNE

- Sensibilisation de tous les centres de loisirs du Pays et des communes du sites des Gorges de l'Aveyron à la préservation des chauves-souris (en 2011) par le CPIE : courrier d'information avec 2 brochures et la charte



Sensibilisation jeune public « Charte Bonnes Pratiques » - CCTVA - juin 2011



Sensibilisation des étudiants de l'IUP d'arts appliqués de Montauban à Natura 2000 - St-Antonin - octobre 2013



Formation Tourisme Durable - Caylus Janvier 2010

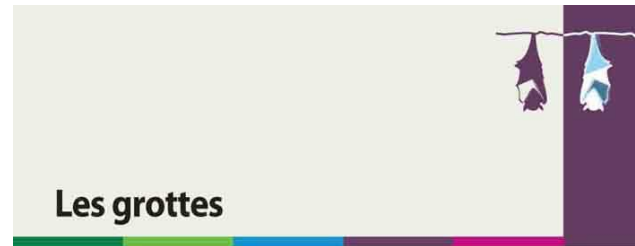


Exposition site Natura 2000

des Gorges de l'Aveyron

7 panneaux

Prêt gratuit,
sur demande



Les grottes

Les grottes non exploitées par le tourisme



Il s'agit de cavités souterraines naturelles dans lesquelles aucun aménagement touristique n'a été effectué.

Les grottes sont nombreuses sur ce site. Une quinzaine d'entre elles sont considérées comme remarquables par les spéléologues et par les chiroptérologues (spécialistes des chauves-souris).

Les chauves-souris des gorges de l'Aveyron



Les chauves-souris utilisent comme gîte les cavités souterraines, durant tout ou partie de l'année selon les exigences propres à chaque espèce.

Elles y trouvent les conditions de température et d'humidité favorables à leur hibernation (hiver) et/ou à leur reproduction (été). Les cavités peuvent également être occupées au printemps ou à l'automne en période de « transit ».



Le Petit Rhinolophe, par exemple, peut fréquemment être observé dans les cavités lors de l'hibernation. Il préfère, cependant, la chaleur des greniers de maisons ou des combles des églises pour donner naissance et élever son jeune.

En Midi-Pyrénées près de 7 cavités sur 10 abritent, en hiver, au moins un Petit Rhinolophe. Celles accueillant une véritable colonie d'hibernation sont beaucoup plus rares !



Le Minioptère de Schreibers est considéré comme une espèce strictement cavernicole, c'est-à-dire qu'il occupe uniquement des grottes tout au long de son cycle annuel (hibernation, transit, reproduction). Il utilise des cavités différentes selon les périodes de l'année.

Une caractéristique clé des milieux souterrains, pour les êtres vivants qu'ils occupent, est leur isolement par rapport à l'environnement extérieur. Cette caractéristique permet une limitation des changements brutaux et importants de température et d'humidité.



Quelle est leur richesse patrimoniale ?

Les grottes abritent des espèces caractéristiques :

- des mousses et des algues pour les végétaux ;
- des invertébrés cavernicoles très spécialisés (crustacés, insectes, mollusques).

Elles constituent également un habitat pour les chauves-souris. Les gorges de l'Aveyron, avec ses cavités, ses habitats naturels de qualité et le nombre élevé d'éléments bâtis anciens, est un site d'importance majeure pour les chauves-souris. 19 espèces dont 8 d'intérêt communautaire y ont été recensées parmi les 26 que compte la région Midi-Pyrénées.

Par ailleurs, d'un point de vue culturel et historique, ces grottes abritent également des vestiges préhistoriques et des concrétions géologiques remarquables (stalactites, stalagmites, rideaux, vasques).

En France, toutes les chauves-souris sont insectivores. Elles consomment, chaque nuit, près de la moitié de leur poids en insectes (moustiques, mouches, papillons de nuit, coléoptères).

Elles ont une taille réduite et leur poids varie, selon les espèces, de 3 à 50 grammes.

Comment préserver les grottes et leurs habitants ?

La préservation des grottes passe par la limitation de leur fréquentation et par l'information des visiteurs potentiels sur les précautions à prendre :



Eviter de faire du bruit ;

Ne pas allumer de feu (risque d'asphyxie pour les animaux présents dans la grotte) ;

Utiliser une lampe électrique et non une lampe à acétylène ;

Beaucoup de visiteurs aperçoivent une chauve-souris en vol afin d'éviter de déclencher la panique parmi la colonie ;

Eviter d'éclairer (lampe, flash d'appareil photographique) des chauves-souris accrochées au plafond ;

Ne pas s'arrêter dans une salle accueillant des chauves-souris en hibernation (risque d'élévation de la température ambiante et de réveil coûteux en énergie pour les chauves-souris) ;

Ne jamais décrocher et / ou manipuler une chauve-souris.

Source : CRN (Centre Régional de Nécessité de Midi-Pyrénées, Fédération Française des Grottes et Spéléologie)



Les forêts

Les forêts de Chênes pubescents



Massif forestier de l'Érable de Montpellier, associé à l'Érable de Montpellier, acquis peu à peu les espaces ouverts et forme aujourd'hui une couverture boisée sur l'ensemble des Causses du Quercy.



Lucane cerf-volant



Grand Capricorne



Lucane cerf-volant



Lucane cerf-volant

Suite à la diminution du nombre d'éleveurs et de troupeaux, le Chêne pubescent, associé à l'Érable de Montpellier, a conquis peu à peu les espaces ouverts et forme aujourd'hui une couverture boisée sur l'ensemble des Causses du Quercy. Ces forêts ne correspondent pas à un habitat naturel d'intérêt communautaire dans le cadre de Natura 2000. Cependant, elles constituent des habitats pour des espèces d'intérêt communautaire. Par exemple, ces milieux forestiers étant riches en insectes, ils sont favorables aux chauves-souris pour la chasse.

Les vieux arbres accueillent une faune particulière, notamment deux insectes d'intérêt communautaire : le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne. Ces insectes sont dits saproxylophages car ils se nourrissent de bois mort. Ils participent ainsi à la décomposition de ce bois, permettant le retour des matières organiques dans le sol. Ces forêts sont également favorables à la présence de rapaces tels que l'Aigle botté ou le Circaète Jean-le-Blanc.

Les forêts de pentes de frênes, tilleuls et érables



Forêt de pentes de frênes, tilleuls et érables

Il s'agit de frênaies et tilleulées (forêts de frênes et de tilleuls) occupant des versants ou des fonds de ravins encaissés. Les conditions climatiques au sein de cet habitat sont marquées par une forte humidité tout au long de l'année. Cet habitat présente un fort intérêt biologique. Il constitue un milieu d'accueil favorable pour de nombreuses plantes à affinité écologique montagnarde. Il contribue ainsi fortement à la biodiversité dans des secteurs secs de causses.



Lucane cerf-volant



Lucane cerf-volant



Lucane cerf-volant

Comment préserver ces milieux ?



Forêt de pentes de frênes, tilleuls et érables

Les forêts de Chênes verts : elles sont considérées comme un habitat stable. Elles ne sont généralement pas exploitées d'un point de vue sylvicole. Aussi le plus favorable est-il le minimum d'interventions humaines. Ces forêts se développent dans un environnement particulièrement sec, il est donc important de prendre toutes les précautions nécessaires à la prévention des risques d'incendies.

Les forêts de pentes et d'abouïs : elles représentent de très petites surfaces sur ce site. Pour les préserver, il faut éviter d'intervenir (éviter les travaux d'aménagement ou d'exploitation) afin d'y maintenir les conditions d'ombrage et d'humidité.

Les forêts de Chênes pubescents : le plus souvent, elles sont exploitées pour le bois de chauffage. Dans leur gestion, la régénération naturelle et le maintien des vieux arbres ne présentant pas de risques pour la sécurité des propriétaires ou des visiteurs doivent être favorisés.

Les propriétaires soucieux de poursuivre des pratiques favorables à la conservation de ces forêts ont la possibilité de signer une charte. En contrepartie du respect d'un certain nombre de recommandations et d'engagements, ils bénéficient d'exonérations fiscales, en particulier sur le foncier non bâti.

Les forêts de Chênes verts

Cet habitat est constitué par des forêts établies sur des pentes exposées au sud. Les arbres sont essentiellement représentés par le Chêne vert qui ne dépasse pas 5 à 6 mètres. Le sous-bois est marqué par l'abondance du buis et la présence d'espèces arbustives méditerranéennes comme la Filaire et le Pistachier térébinthe.

Ces forêts présentent un grand intérêt patrimonial compte tenu des espèces méditerranéennes qu'elles abritent et des niches diverses offertes à la faune.



Lucane cerf-volant



Pour plus d'informations sur Natura 2000 : quelques sites Internet

Portail Natura 2000 : www.natura2000.fr

DREAL Occitanie (service de l'Etat en Région)

Dir. Régionale Environnement, Aménagement, Logement

www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr

DDT 82 (service de l'Etat dans le département 82)

www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Accès : Services de l'Etat > Agriculture environnement aménagement et logement > La direction départementale des territoires DDT

Pays Midi-Quercy : www.midi-quercy.fr

dont : fiche de présentation de l'animation de deux DOCOB (2008-2014), charte de bonnes pratiques, brochures sur les chauves-souris...

Des liens entre Natura 2000 et la politique touristique du Pays MQ dans les Gorges de l'Aveyron, favorisant la prise en compte des richesses de ce site

Mise en œuvre des actions du Pôle de Pleine nature Gorges de l'Aveyron

- Animation de **groupes de travail thématiques** avec les prestataires et les clubs. Dans ce cadre, entre autres : **promotion de la Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme (gorges de l'Aveyron)**
- **Accompagnement à la mise en œuvre d'aménagements sur le territoire du pôle, supports aux activités de pleine nature :**

A St Antonin Noble Val : Relais d'itinérances douces - Aménagement d'une rampe de mise à l'eau (Marsac) - Réhabilitation du **point multi-accueil** (Marsac) - Création d'un **parcours acrobatique en hauteur** (Turlande) - Réhabilitation des **sites d'envol** (parapente)

À Cazals : accompagnement ADEFPAT à la définition d'un **projet d'aménagement pour le site du moulin**

Dans toutes les communes du pôle :

Création des **boucles cyclables thématiques** - **Elaboration d'une charte signalétique et mobilière** pour les sites, objets et la signalétique du pôle

Autre opération, liée à la biodiversité en Pays Midi-Quercy

BIODIVERSITÉ et GESTION FORESTIÈRE en MIDI-QUERCY

Présentation d'opération
2012 - 2014

Nom de l'opération :
« Pour une gestion forestière adaptée au maintien d'espèces déterminantes en Midi-Quercy »

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Contexte territorial :

→ En région Midi-Pyrénées, département du Tarn-et-Garonne (Est)

→ Un Pays constitué entre 4 Communautés de communes

→ Documents de référence à l'échelle du Pays : charte forestière, plan climat énergie territorial, charte paysagère, coordination de l'animation de 2 sites Natura 2000, actions partenariales sur des thématiques liées à l'environnement et à la forêt...

→ Une réponse du Pays Midi-Quercy à l'appel à projets « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier » dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité

→ Echelle de réalisation de cette opération : Pays Midi-Quercy

Objectifs initiaux :

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES HABITATS ET DES ESPÈCES FORESTIÈRES DU TERRITOIRE -
UNE IDENTIFICATION DES ZONES À FORT ENJEUX DU POINT DE VUE DE LA BIODIVERSITÉ

→ Mieux connaître la biodiversité remarquable et ordinaire en forêt : habitats et espèces représentatives des milieux forestiers de ce territoire

→ Identifier les zones forestières où les enjeux de maintien de la biodiversité sont importants et où il est nécessaire de cibler les actions de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers

COMMUNIQUER, « PORTER À CONNAISSANCE », VALORISER LES DONNÉES RECUEILLIES

→ Mener une réflexion partenariale entre naturalistes, forestiers, chasseurs pour concilier la préservation des richesses biologiques, les activités sylvicoles et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique

→ Informer, sensibiliser les propriétaires forestiers (principalement) ainsi que les gestionnaires, exploitants forestiers et le grand public

Actions initialement prévues :

→ ELABORER UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE afin d'identifier et de caractériser les habitats et les espèces forestières du territoire ; identifier les zones à fort enjeux du point de vue de la biodiversité (en s'appuyant sur des cartes)

→ ELABORER DES FICHES TECHNIQUES CONTENANT DES PRÉCONISATIONS en matière de gestion forestière, à l'attention des propriétaires forestiers (principalement) ainsi que des gestionnaires, exploitants et entrepreneurs forestiers

→ MENER UNE CONCERTATION ENTRE LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES : concertation, conciliation



Chêne pubescent

Châtaignier

Principales bases de données utilisées pour l'étude scientifique :

ZNIEFF, BAZNAT, données du Conservatoire d'Espaces Naturels MP, du Conservatoire Botanique National (CBN PMP), de la DREAL Midi-Pyrénées...

Affinité forestière	Oui	En partie	Total
Faune	247	57	304
Fonge	43	17	60
Flore	195	116	311
TOTAL	485	190	675

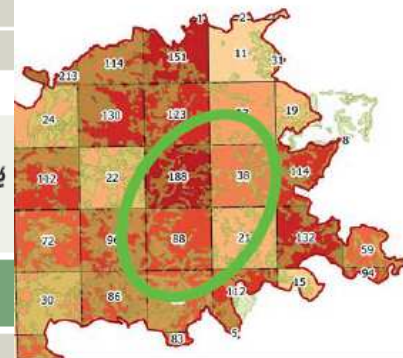
Répartition des 675 espèces considérées comme ayant une affinité forestière

	Espèce forestière remarquable
Faune	55
Fonge	4
Flore	48
TOTAL	107

Répartition des 107 espèces remarquables de par leur statut

Exemples d'espèces remarquables et à affinité forestière :

- . le Taupin violacé (coléoptère)
- . la Thécla du prunier (papillon)
- . l'aigle botté (oiseau)
- . le Murin de Bechstein (chauve-souris)
- . le Cordulégastre bidenté (libellule)
- . le Bois de Sainte-Lucie (arbuste)
- . la Balsamine des Bois (plante herbacée)



Exemple de secteurs qui concentrent la biodiversité forestière sur ce territoire : Vallées de la Bonnette et de la Seye, en partie est du Pays Midi-Quercy

Carte avec mailles de 5 km* 5 km
Chaque maille est caractérisée par le nombre d'espèces forestières et le nombre d'espèces forestières remarquables qu'elle contient.

Une fiche présentant cette opération et des cartes thématiques sont disponibles sur site internet :

www.midi-quercy.fr

dans la thématique charte forestière

Merci
de votre attention



Photos page 1 et p. 46 : ©C.PELAPRAT/bijara.com